

Communiqué de presse Ville de Caen
25 septembre 2026

DÈS LE 2 NOVEMBRE, LE STATIONNEMENT À CAEN PASSE À 2H GRATUITES LE SAMEDI + 1H GRATUITE LE MERCREDI

Pour limiter l'impact des travaux du tramway et soutenir les commerçants du centre-ville, l'équipe municipale proposera au vote du conseil municipal du lundi 28 septembre une délibération étendant les plages de gratuité du stationnement.

Cet **engagement de campagne** entrera en vigueur **le lundi 2 novembre**, dès la mise à jour des horodateurs.

Instauration d'une gratuité flottante le mercredi

Mise en place d'une **gratuité d'une heure** tous les mercredis, quelle que soit l'heure d'arrivée en zone rouge et en zone jaune.

Doublement de l'heure gratuite du samedi

Passage d'une heure à **deux heures de gratuité** du stationnement **tous les samedis en zone rouge et en zone jaune**.

En parallèle, une **campagne de communication sera déployée** afin de faire connaître ces nouvelles modalités et d'inciter les habitants de la région à venir en centre-ville de Caen.